Tribunal civil de la Seine

Un sérieux motif de divorce

(Correspondance), — Il paraît tout imprégné de la ténacité de certaines préoccupations, une jeune femme n'avait pas trouvé dans le compagnon de sa vie le mari de ses rêves, pas plus qu'elle n'avait trouvé le cadre qu'elle avait imaginé pour cette existence dans la ville de bonheur grandiose et tout enfumée où elle habitait.

Un jour, elle voulut changer de vie et introduit, elle demande en divorce. Et comme il faisait l'étonné sur un motif grave, elle n'hésita pas à porter contre son mari une accusation qui paraît incroyable mais qui, pourtant, a nécessité une expertise médicale assez délicate. Du docteurs furent commis. Leurs conclusions furent contradictoires. Mais un avis prévalut : c'est lui qui affirmait la parfaite santé du couple.

La jeune femme se en fut pas pour battue : elle introduisit une nouvelle demande, basée sur le même motif. Le tribunal vient de statuer définitivement : sur le rapport corroborant, il proclame qu'il y a chose jugée. Toutefois, comme consolation, il accorde le divorce en se basant sur cette considération qu'un mari qui se dit infantile à ce point ne saurait en aucun cas assurer le domicile conjugal, ce dernier ne se composait que d'une chambrette où, comme tel, il n'y avait qu'un étroit matelas posé à même le plancher. Ulière une telle couche à une telle femme est une injure, ont déclaré les juges.

Voir à la C^e Anglaise les rabais considérables sur tous les articles d'hiver. Costumes sur mesure : 95 francs. Pardessus sur mesure : 45 francs. Coupe élégante, façon soignée. 24, [illegible]

C'EST LA MÊME CHOSE!

Voilà ce que beaucoup de cafetiers et cabaretiers qui n'ont pas de

BANYULS-TRILLES

disent aux clients qui leur en demandent, en leur servant un autre produit.

EH BIEN, NON

ce n'est pas la même chose,

attendu que le BANYULS-TRILLES est un véritable apéritif recommandé par le corps médical parce qu'il est soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin, pour ce le meilleur quinquina, tandis que ce qu'on leur sert à la place.... ???

Aussi, ne saurions nous trop engager le public à ne consommer d'autre apéritif que le BANYULS-TRILLES et à exiger l'étiquette sur la bouteille.

20009

AVez-Vous BESOIN D'ARGENT

Immédiat et avec discrétion

Nous prêtons sur tout

Valeurs, bijoux, objets d'or, etc.

LONDRES Banque MARQUAND & Cie 4 Northumberland Bldgs, W.C.

6298

GAZ (Appareils aut. — Cie Continentale du Gaz. Magasin d'exposition, rue Esquermoise, 79. Appareils d'éclairage, chauffage et force motrice par gaz, vente, location, vente à terme. Ind. gratis. 12200

PETITE CORRESPONDANCE

Droit usuel

Un ignorant. — 1° Il n'y a pour suivre les cours de l'Institut d'électrotechnique et limite d'âge, ni exigence de titre spécial, il faut subir un examen d'entrée ; 2° la fin des études est sanctionnée par un diplôme spécial ; 3° il faut chercher à utiliser son diplôme ; 4° les candidats pourvus du baccalauréat-section mathématiques sont admis de droit en génie civil, les autres doivent savoir au moins seize ans et subir un examen d'entrée ; les candidats pourvus de la première partie du baccalauréat doivent avoir au moins dix-huit ans ; les titulaires du diplôme de droit en année préparatoire, les autres doivent avoir seize ans au moins et subir un examen d'entrée ; 5° au sortir de l'Institut, les élèves diplômés (ingénieurs) sont en général placés par l'école ; 6° les études dans les écoles d'arts et métiers ont un caractère plus professionnel qu'à l'Institut où elles sont plus théoriques.

A. O. C. — Régulièrement, du moment où vous êtes mineur, vous ne pouvez passer aucun contrat, votre père seul peut contracter pour vous. Nous ne pensons pas que votre revendication ait par suite aucune chance de succès ; votre père seul pourrait d'ailleurs, puisqu'il habite Lille, intervenir en votre nom, le foudre-Lé ? Il devrait venir en conciliation, puis en audience, perdre au moins deux journées sans résultat final sur, sans ne saurions vous conseiller d'agir en justice dans ces conditions.

Edmond le Radical. — Nous ne voyons qu'un moyen légal de sortir d'affaire, c'est d'avoir recours à la purge, procédé offert au tiers détenteur d'affranchir l'immeuble par lui acquis des privilèges et hypothèques dont il est grevé, en faisant aux créanciers l'offre de son prix d'acquisition. Trois conditions sont imposées aux acquéreurs pour la purge des hypothèques inscrites, ce sont 1° la transcription du titre ; 2° les notifications à faire aux créanciers inscrits ; 3° le « avenant du prix. Faute de purge il s'expose ainsi que vous par répercussion à des saisies de toutes sortes. Voyez le notaire par l'intermédiaire duquel l'hypothèque a été consentie, il vous donnera tous renseignements nécessaires.

Un vieux lecteur du Progrès. — Tout cela dépend des conditions dans lesquelles l'hypothèque a été consentie ; si la portion que vous voulez hypothéquer garantit une partie déterminée de la dette vous pouvez avoir recours à la purge, si l'hypothèque constituée porte à la fois sur la terre et l'habitation, on ne peut sans le consentement du créancier hypothécaire diminuer la valeur de son gage. Consultez le notaire par l'intermédiaire duquel l'hypothèque a été consentie, lui seul pourra vous donner des indications précises.

Bernadette. 14. — En droit pur votre engagement n'est pas valable, en équité vous devez participer de la moitié des frais, mais, dans la décision que vous voulez prendre nous paraît-elle sage et juste.

19-16. Un lecteur ennuyé. — Les conditions à remplir et le coût d'une séparation de corps et de biens sont les mêmes que celles de divorce.

J. R. D. — 1° On peut toujours réclamer une dette non prescrite ; 2° Il est évident que dans un héritage, tous les héritiers doivent avoir leur part. 3° Un propriétaire peut reprendre sa maison, même quand il ne lui est rien dû, en suivant le délai-congé d'usage, à plus forte raison peut-il obtenir jugement contre son locataire qui lui doit.

Edouard. — Une loi relative à la protection et à la tutelle des enfants naturels a été publiée, elle est parue au Journal Officiel du 2 juillet 1907. Vous pourrez y trouver. Si vous avez besoin d'un renseignement plus particulier dites-le nous en toute confiance.

A. B. C. D. — La situation que vous nous signalez ne peut être tranchée légalement, tant que le mari ne se sera pas fait connaître aux besoins de ses enfants et par suite pas les conserver. Si la mère veut sortir de cette situation, elle doit sommer son mari de la reprendre sous son toit ; au cas de refus constaté, il y a injure grave qui peut motiver une demande en séparation de corps ou divorce ; solliciter dans ce cas l'assistance judiciaire et en référer au tribunal pour solutionner la question des aliments.

Un abonné. — Pour être inscrit sur la liste électorale, il faut ou bien avoir un domicile réel dans la commune, ou bien y payer une des quatre contributions directes ; d'autre part la liste est permanente. Pour obtenir une radiation il faut prouver que cette contre laquel on réclame a quitté définitivement la commune. On s'adresse à cet effet au maire président de la commission administrative. Le tableau des additions et retranchements doit être déposé pour le 15 janvier. Les réclamations contre ces opérations sont portées devant la commission municipale, véritable juridiction du 1er degré, avec appel devant le juge de paix du canton.

B. C. A S. — Votre radiation de la liste de votre ancien domicile nous paraît prématurée ; on ne peut vous inscrire sur la liste de votre nouvelle résidence qu'avec votre ancien. Cette somme ne saurait pas pour engager l'affaire devant la commission municipale.

Des lecteurs du Progrès. — L'entreprise dont vous nous parlez présente tous les aléas d'une entreprise industrielle, il n'est guère possible de répondre avec quelque précision aux questions que vous nous posez.

Maître D.

Hygiène et Médecine

Z. I. J. K. — Nous croyons en effet que votre repas du soir est trop copieux et que votre digestion ralentie compromet votre sommeil. Il faut essayer de manger à votre heure normale et non comme vous le dites à quatre heures, car vous ne dormirez pas pour une raison contraire — des cuits et du lait. Vous abstenir de tabac le soir.

Loulou the un faithful friend. — Il est absolument indispensable de vous faire examiner par un spécialiste des maladies de peau. Ce n'est pas ce que vous pensez en tout cas.

Un lecteur du Progrès, à Santes. — Il est impossible de vous donner un conseil sans vous ausculter. Voyez un médecin.

Joséphine à Houplin. — Adressez-vous à M. Bergeroux, pharmacien, 44 bis, rue de Paris, Lille.

Docteur Gazo.

Armée et Marine

P. D. — La loi du 21 mars 1905 ne permet d'ajourner qu'une année.

P. R. — Le ministre de la guerre n'ayant pas encore envoyé d'instructions pour le renvoi des ajournés de la classe 1904, il n'est pas possible pour le moment de vous renseigner.

Un futur mécanicien de la flotte. — Adressez-vous au commandant du dépôt des équipages de la flotte à Cherbourg.

Colonel D...

Affaires diverses

E. A. R. — La fête communale de Lille est fixée au dimanche qui suit le dimanche de la Fête-Dieu, soit cette année le 28 juin.

Un lecteur du Progrès. — Le tirage est ajourné à une date indéterminée.

L. F. abonné. — Ajourné à une date non encore fixée.

M. 186-2137. — La loterie est ajournée.

La Rédaction.

DOCUMENTS du Tribunal de Commerce de Lille

SOCIÉTÉS

Par acte sous seing privé en date du 30 décembre 1907, il est formé une société en nom collectif sous la firme : Delbart et Kanakol, pour le commissionnement et consignation fibres en denrées alimentaires près les halles ; le siège est à Lille, rue du Faisan, 8 ; durée, dix ans, capital 24.000 fr.

Par acte sous seing privé en date du 30 décembre 1907, il est formé une société en nom collectif sous la firme Sentex et fils, pour le battage des grains, la vente de machines agricoles, etc. ; le siège est à Lambersart, rue Mercier, 4 ; durée 20 ans ; apport évalué pour l'enregistrement à 40.000 francs.

Par acte passé devant Me Pastieau, notaire à Lille, le 26 décembre 1907, il est formé une société en nom collectif sous la firme : Deforges fils et Leclercq, pour l'achat et la vente de meubles et la représentation des fabricants de meubles, etc., etc. ; le siège est à La Madeleine, rue Jean-Bart, 50 ; durée 20 ans ; capital 24.000 francs.

Par acte sous seing privé en date du 24 décembre 1907, il est formé une société en nom collectif sous la firme : « Julien Bossuyt », pour le commerce d'épiceries, conserves, vins, etc. ; le siège est à Lille, rue de Paris, 175 ; durée, 10 ans ; capital, 2.000 francs.

Par acte sous seing privé en date du 28 octobre 1907, il est formé une société en nom collectif sous la firme : « L. Parelle et J. Weinbrenner », pour la construction, réparation et vente de machines, le siège est à Lille, rue de Lavette ; durée, 10 ans ; capital, 75.000 francs.

RÉUNIONS de liquidations judiciaires et de faillites

Le 22 janvier 1908, à quatre heures, dernière affirmation de créances de la société du « Cartel Meuble », à Lille. — Juge-commissaire, M. Verley ; syndic, M. Wannebroucq.

Le 21 janvier 1908, à onze heures, assemblée du liquidateur définitif du sieur Charles Degrave, confectionneur à Lille. — Juge-commissaire, M. Orignerat ; liquidateur, M. Fremaux.

DÉCLARATIONS de liquidations judiciaires

Le 13 janvier 1908, du sieur Amable Deroux, boucher, rue de la Louvière, à Lille. — Juge-commissaire, M. Rémy ; liquidateur, M. Fremaux.

Le 14 janvier 1908, du sieur Edmond Decanier, coiffeur, place Valmy, à Hautmontdin. — Juge-commissaire, M. Baudon ; liquidateur, M. Debouvry.

Le 14 janvier 1908, de dame veuve Demeyer, épicière, rue de Turenne, 8, Lille. — Juge-commissaire, M. Baudon ; liquidateur, M. Corsel.

BOURSE DE LILLE

Du 21 Janvier 1908

Le marché des valeurs charbonnières se maintient dans ses dispositions favorables, quelques valeurs se mettant en vedette.

Aniche ne varie guère à 3563. Azin progresse à 4250. Bruay enregistre beaucoup d'échanges à 266, le dixième à 49.50, en hausse. Bruay en fait une augmentation du dividende. Les transactions sont relativement calmes en cinquantièmes, Bully à 96.25. Les réalisations ramènent Carvin à 3040 et le cinquième à 610 demandés après cotation. Nous conseillons à nos lecteurs de profiter de ces réalisations pour acheter, car elles n'empêcheront pas en fin de compte de franchir bientôt une nouvelle étape de hausse. Cette hausse sera justifiée par les renseignements favorables à l'affaire, publiés par nous et qui se confirment.

Courrières très résistant à 2566. Crespin à 74. La Clarence continue de s'échanger à 185. Dourges un peu mieux disposé passe à 309. Escarpelle est peu animé à 952. Ferfay est demandé à 1770 sans offres. Lens a un bon marché à 660. La dixième reste recherché à 81.75. Lievin gagne une légère fraction à 6361, on qui est une spéculation. La poupée remonte à 144. Le groupe Kuhlmann reste des mieux disposés, le 30 % en reprise à 3222, la part 70 % en avance nouvelle à 1600, le vingtième se discute à 1542. Nœux-les-Mines se traite en hausse à 13.600 restant demandé après Bourse. Le cinquième se ramasse à 2749. Thivencelles fermement tenu à 810. Vicoigne se montre mieux disposé à 1224, le 50e échange à 123,5[illegible].

Rien de particulier aux autres compartiments.

BOURSE DE BRUXELLES

du 21 Janvier 1908

COMPTANT. — Notre marché du comptant semble vouloir reprendre un peu d'activité, quelques demandes timides se montrent d'abord, et avec plus d'assurance, d'autres demandes viennent augmenter le chiffre des affaires.

Les tramways accentuent leur mouvement de reprise, on cote 1215 en Div. Bruxelles, 1120 en Jouissance. Caire, 1000 en Economiques, 401.25 en obtig. Tramways Rio de Janeiro. La progression des recettes continue d'être remarquable. La deuxième semaine de janvier donne 667.000 fr. soit une moyenne journalière de 95.000 francs, ce qui représente une augmentation sur janvier 1907 (moyenne 79.000 francs) de 16.000, soit presque 20 %. Jusqu'ici nous avons recommandé l'achat des obligations, maintenant nous recommandons l'achat combiné des oblig. et actions.

Le marché sidérurgique est sans animation et ne se relève pas facilement, néanmoins les ventes sont moins nombreuses. La clôture se fait en meilleure tendance, et les titres restent plutôt demandés aux cours cotés.

Les charbonnages sont mieux orientés et les plus-values sont relativement nombreuses, citons parmi les plus en vue : Bois d'Avroy à 1625, Fontaine l'Evêque 2075, Grand Mambourg 382.50, Louvière Sart 335. Réunies de Charleroi à 2060.

Les Zincs et Glaceries qui en bon courant d'affaires et les cours se maintiennent aisément.

Aux Etrangères, les firmes industrielles russes et allemandes sont en faveur, signalons la hausse des Sibeie à 1525, et des Priv. Prokorow à 374.

ÉTUDES FINANCIÈRES

très complètes sur toutes les affaires dont les titres sont cotés aux différentes Bourses d'Europe et de New-York.

Renseignements sur nombreux titres non cotés.

SCHNERB, FAVIER & Cie

5, Grande-Place. — LILLE

Les opérations en Charbonnages aux Bourses de Lille, Bruxelles et Berlin sont particulièrement soignées.

ORGANE DE LA MAISON :

LE RENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Paraissant le Dimanche

Abonnement : 2 francs par an

FORCE VIRILE

[illegible]

3161

DRAGÉES du SANTÉ DUBUS

SOUVERAINES CONTRE :

la Constipation, les affections de l'Estomac, des Reins, Maux de tête, Algreurs, Essoufflements, Etourdissements.

Dépôt général : maison de fabrication ancienne Pharmacie Delezenne, 7, rue des Arts, Lille. 4312

La Grande Pharmacie de France, sans faire une réclame plutôt burlesque et tapageuse, [illegible] l'instar de certaines maisons se disant spécialistes en orthopédie, fait exécuter aux malades et à l'essayage, les bandages, bas varices, ceintures de toute sorte, jambes artificielles, appareils orthopédiques, etc., en un mot tous les appareils [illegible] les plus compliqués et ce, à des prix d'autant plus modérés que cette partie spécialité ne [illegible] nullement ses prix généraux. — La maison ouvrière se rendra à domicile pour renseignements et essayage. 2803

POUR VOS CADEAUX DE FÊTES

IL N'Y A QUE LES MAGASINS DE BIJOUTERIE, HORLOGERIE, «AU COIN BOLEZ», 26, RUE NATIONALE, QUI PUISSENT VOUS FOURNIR DES BAGUES OR, 18^ct, A 3 FR. 50 LE GRAMME. MONTRE HOMME DEPUIS 2 FR. 95. MONTRE DAME DEPUIS 6 FR. 95.

LES EFFETS DU FROID

C'est au ralentissement des fonctions de la peau qu'il faut attribuer la plupart des affections qui sévissent à cette époque de l'année. En effet, pendant la saison chaude, la sueur, liquide d'excrétion, de dépuration du sang, élimine hors du corps des résidus : chlorure de sodium, des acides gras, de l'urée et autres produits, dont l'élimination est nécessaire. Or, le froid, en diminuant la sueur, rend cette élimination impartaite.

De là, la recrudescence de toutes les affections de la peau, de tous les vices du sang, eczémas, ulcères variqueux, etc., et la vogue toujours croissante des remèdes sérieux tels que

Le Dépuratif Delezenne et le Baume Sainte-Geneviève

guérissent les affections les plus rebelles et les plus anciennes. Le Dépuratif Delezenne est recommandé par les médecins les plus en renom pour purifier le sang dans les cas de Dartres, Eczémas, Ulcères de varices, Acnéïte, Clous, Vices du sang. Le flacon 4 francs.

Le Baume Sainte-Geneviève s'emploie comme une pommade. — Le n° 1 dans les irritations, Impétigo, Boutons, Plaies, Abcès, Clous. Le n° 2 pour les Eczémas, Dartres, Acné, Ulcères de varices. Le n° 3 dans les affections parasitaires et les Plaies anciennes. — Le prix est de 1 fr. 50 le pot, quel qu'en soit le numéro.

Pharmacie Dubus, 7, rue des Arts, en face la rue de Roubaix, Lille.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Des attestations de personnes guéries d'affections datant de 20 ans et plus sont à la disposition de tous ceux qui en feront la demande. no. 43181

CALENDRIER

Mercredi 22 Janvier 1908 — 22e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 7 h. 46, coucher à 4 h. 38.
Lune. — Coucher à 2 h. 51, lever à 8 heures 41.
19e jour de la lune.
Le durée du jour est en augmentation de trois minutes sur la veille.
Temps probable. — Le régime des vents d'Est va persister avec temps beau et un peu froid.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

du 21 Janvier

Baromètre à 9 h. du matin 777^m9.
Mesure depuis la veille, 3^m9.
Température de l'air : — 1°9
Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima : — 1°3 atteint à 9 heures 1/2 du matin — Maxima : 0° atteint hier soir à 2 heures.
Etat hygrométrique 96.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille : 0^m0/1.
Direction du vent : Nord Est.
Etat du ciel : Brumeux.
Baromètre à minuit : 7.5.

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 20. — Londres, vap. norv. Spring, 668 tx, cap. Sigmoth, div. Mers, bas. Commerce. — Prague, vap. fr. Gabriette, 99 tx, cap. Collet, minerai, Leroy, bas. Commerce. — Nantes, vap. Penfeld, 499 tx, cap. Bulot, m-d, Leroy, bas. Marine.

Du 21. — Anvers, vap. Ceylan, 5218 tx, d-m, Ch. Rouais, qual Tyssiaux. — Caen, vap. Ville-de-Caen, 145 tx, cap. Esnol, d-m, Duchateau, c. danse 1, Est.

Sorties du 20. — Cardiff, vap. fr. Edmond-Gustave, 1118 tx, cap. Burt, lest. — Newport, sl. ang. Shamroch, 70 tx, c. Smith, lest, Debecker.

Du 21. — Londres, sl. ang. Atlantic, 69 tx, cap. Goodeham, bouteilles vides, Debecker. — Bilbao, vap. San-Marcius, 760 tx, c. Levignouvel, d-m, Société Dessin et Anzin. — Amsterdam, vap. ang. Heralda, 721 tx, cap. Brennell, d-m, Debecker. — Oran, vap. fr. Mira, 1970 tx, cap. Agnierey, d-m, Vap. de Charge. — Newcastle, vap. Leo, 1041 tx, cap. Randall, lgs. Duchateau.

INDUSTRIE - COMMERCE

MÉTAUX

Cuivre — Etain — Plomb — Zinc — Antimoine

Londres, 20 janvier.

Cuivre. — Comptant £ 63,10 la tonne ; 136,75 les 100 kilos, hausse. — 3 mois £ 64 la tonne ; 137 les 100 kilos, hausse.

Etain. — Comptant £ 125,10 la tonne ; 312,75 les 100 kilos, hausse. — 3 mois £ 126,10 la tonne ; 316,75 les 100 kilos, hausse.

Plomb (étranger). — Comptant £ 14,12,6 la tonne ; 30,50 les 100 kilos, hausse.

Zinc. — Comptant £ 21,5 la tonne ; 52,12 les 100 kilos, hausse.

Antimoine (Régulus). — 87,50 à 90 les 100 kilos, hausse.

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 21 janvier

DÉPÊCHE DE 1 HEURE 15

Cours du jour	Cours précéd.	Cours du jour	Cours précéd.	Cours du jour	Cours précéd.
Colzas		**Avoines**		**Alcools**	
Sorte type		Calmes		Lourds	
[illegible]		[illegible]		[illegible]	
Blés					
Calmes					
[illegible]					
Seigles		**Lins**			
Calmes		Fermes			
[illegible]		[illegible]			
Bles		**Avoines**		**Farines**	
Calmes		Calmes		Soutenues	
[illegible]		[illegible]		[illegible]	

COURS DE CLOTURE

Colzas Calmes	Seigles Calmes	Lins Calmes	Alcools Calmes
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bles Calmes	**Avoines Calmes**	**Farines Soutenues**	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 21 janvier.

Anvers. — Pétrole. — Ferme. — Disponible 22 s/s ; mars-avril 22 1/2.

Anvers. — Saindoux d'Amérique — Courant 95 3/4, mai 100 1/4. Marché calme.

Anvers. — Sucres bruts indig. — Soutenus. — Cote officielle : 68° disponibles. Marché calme.

Anvers. — Cote officielle — Blé Kansas n° 2, disponible 21 3/4, flottant 22 3/4 ; Blé Danube supérieur disponible 22 1/2, flottant 22 1/2 ; Blé Radowitze n° 2 disponible 24 3/4, flottant 24 3/4 ; Blé Kurrnebbe blanc disponible 21 3/4, flottant 21 3/4.

Londres. — Céréales. — Cargaisons arrivées : à vendre 5. Sucres bruts de betteraves cou-rant — 9 1/4, dito sec 40 1/4. Tendance calme.

Hambourg. — Sucre. Courant 88 [illegible], mai 88 [illegible].

BOURSE DE LILLE

DU 21 JANVIER 1908

MINES	21	20	18	17
Actions nouvelles				
Aniche	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1605
Aniche	1563	1564	1565	1565
Annœu	[illegible]	[illegible]	6140	6140
Bruay	[illegible]	1450	[illegible]	1450
Bruay	260	[illegible]	258	260
Carvin (le 10e)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carvin (le 5e)	418	420	440	435
Carvin	3140	3120	3121	3000
Courrières	180	185	180	179 50
Courrières	2591	2594	2590	2585
Crespin	[illegible]	75	74 50	74 50
Douchy	[illegible]	960	960	960
Douanges (100e)	300	300	300	300
Drocourt 1400	[illegible]	[illegible]	6140	6140
— (400)	[illegible]	460	460	467
Dourges	[illegible]	[illegible]	4140	4140
— (10e)	[illegible]	460	460	467
Escarpelle	[illegible]	935	940	950
Ferfay	[illegible]	[illegible]	1170	1140
Flines-Rouche	51 50	[illegible]	51	50
Lens est cut.	811	810	810	810
— (100)	81 75	81 75	81 50	81
Lievin	[illegible]	[illegible]	4200	4200
— (200)	144	143 50	144 25	143 25
Liévin-Avis	104	106	[illegible]	105
Marles 30 0/0	2250	2225	2240	2235
— 70 0/0	3490	3485	3 50	3470
— 70 0/0 (ancien)	2[illegible] 75	2[illegible]	151 75	151 75
Meurchin	13000	13000	[illegible]	13570
— (20)	2440	2740	2735	2730
Nord d'Alais	[illegible]	240	[illegible]	240
Ostricourt	[illegible]	[illegible]	2070	2075
Ste Pierrette	810	810	815	815
Vicoigne	1224	1221	[illegible]	1221
— (20)	125 25	124	124	125 75
ACTIONS				
Banques				
Banque du Nord et du Pas-de-Calais (Verley-Decrétz et Ciel) 1475.**				
OBLIGATIONS				
Emprunts (Villes et Départements)				
Tourcoing 1903, remboursable en 20 ans, n° 1 à 2031, 470.** ; Tourcoing 1903, remboursable en 20 ans, n° 2035 à 14.276, 470.** ; Valenciennes 1897, 455.**.				
Charbonnages				
Aniche 1888, 502.** ; Bethune 1905, 461.25 ; Douvres 1907, 490.** ; Vicoigne 1901, 496.**.				

BOURSE DE PARIS

DU 21 JANVIER 1908

3 0/0 janvier	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 0/0 amort. janv.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TOKIO 1906					
Madagascar	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1908					
Sang. de France	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sang. de Paris	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crédit Lyonnais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Société Générale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sel Aggersten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Est	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Midi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Orléans	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ouest	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Transbantique	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rio tint. priv.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Dominos Parts	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suez	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autriche 4 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Egypte Domaine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Privilégiés	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Espag. ext. 4 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hongrois 4 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Italie 3 1/2 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Japonais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1907	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Portugais 3 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque Autriche	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque Ottomane	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord d'Espagne	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Russe conso. 4 0/0	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 3 0/0 ancien	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 3 0/0 nouveau	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 4 0/0 1889	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 4 0/0 1894	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 4 0/0 1896	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 4 0/0 1902	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 4 0/0 1904	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
— 5 0/0 1906	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Turc 1903	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rio tint.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chartered	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
East Rand	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Espagnole	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Goldfields	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ville Marseille	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ville d'Athènes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ville Bordeaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ville de Lyon	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Robinson Gold	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Transvaal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Transvaal lead	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Wiluage	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cours et Conférences

UNIVERSITÉ DE LILLE

Faculté des Lettres

Mercredi 22 janvier 1908, à 4 heures du soir, à la Faculté des lettres de l'Université de Lille, 25 rue Gambetta-Châtillon, cours public de M. de Saint-Leger, professeur : Histoire des littératures au XIVe siècle. 7e leçon : *Les sons Guillaume Cinna* [illegible].

Cours d'Histoire de l'Art. — M. [illegible], maître posé, ne fera pas son cours pour le jeudi 23 janvier.

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU VENDREDI

Arithmétique (jeunes filles) : Prof. Mlle Sombret, à 7 heures du soir, école Pasteur, place Philippe Lebon. — Algèbre (jeunes filles) : Prof. Mlle [illegible], comptabilité, Haute Banque (jeunes gens) : Prof. M. Bognot, à 7 heures du soir, amphithéâtre Faculté des Sciences. — Anglais : Prof. M. P. [illegible], à 8 heures du soir, école de la rue des Postes. — Italien (jeunes) : Professeur M. L. Pascoliali, à 7 heures du soir, deux boulevard de la Liberté, 37. — Espagnol (jeunes) : Mlle Sombret, à 8 heures du soir, place Philippe Lebon. — Espérantistes (jeunes gens) : Prof. M. Hugelot, à 8 heures du soir, école de la rue des Postes. — Dessin graphique commerciale (jeunes filles) : Prof. Mlle [illegible], à 7 heures du soir, rue de Bellevue, 27. — Dessin graphique commerciale (jeunes gens) : Prof. M. Hugelot, à 8 heures du soir, rue des Postes. — Dessin d'ornement (jeunes gens) : Prof. M. Hugelot, à 8 heures du soir, rue des Postes. — Dessin d'ornement (jeunes filles) : Prof. M. Diffaut, à 8 heures du soir, r. d. Postes. — Piano (jeunes filles). Cours moyen : Prof. Mme Vaillant, à 5 heures du soir, ancienne Faculté des Sciences. — Clarinette, saxophone : Prof. M. [illegible], à 8 heures du soir, [illegible]. — Instruments de cuivre à embouchure : Prof. M. Bouville, à 7 heures du soir, rue des Postes.

Groupe de Vie Sportive

Cours de comptabilité (jeunes gens) : Prof. M. Bouvarte, comptable, à 8 heures du soir, salle de la Mairie de Fives, rue de Bouvines. — Cours de sténographie : Prof. M. Vast, école Antoine Brasmar, rue Bourgogne.

Programme des Spectacles

Grand-Théâtre de Lille (Direction Vigreux). — Jeudi 23 janvier. **La Gramenaire**, comédie en 4 acts, Blanchet, opéra-comique en 4 tableaux, de Maubeuge.

Bureaux à 7 heures 1/2. — Rideau à 8 heures. Place gratuite : 480 à 4808.

Kursaal-Théâtre de Lille. — Tournée Albert Chastier. — Mercredi 22 : Madame Sans-Gêne, pièce en 4 actes, dont un prologue.

Rideau à 8 heures 1/2.

Lorsque vous vous adressez à nos annonceurs, veuillez vous en référer au Progrès du Nord.

Imp. du Progrès du Nord, rue de Béthune, 27. LILLE

Le Gérant : Ch. LEMAIRE

82

L'Institutrice des Riaulx

Par Pierre DAX

— Ma mère aurait dû penser, continua Jeanne, du même ton bas, amer, sarcastique, que l'aveu tombant de mes lèvres n'était pas sans luttes. Et les désespoirs, les folies, qui m'avaient hantée avant de m'y résoudre à cet aveu ?

Allons, une mère pardonne. Une mère ne garde pas rancune ! Quand elle a devant elle, se traînant à genoux, sa fille, quoi que cette fille ait commis, elle fléchit, son cœur s'amollit, et toutes deux s'en vont cacher la honte dans quelque coin ignoré... La mienne m'a vue sous le poids de l'iniquité, du déshonneur, lui crier grâce, implorer son pardon, pour l'être qui, peut-être un jour, deviendrait une consolation... Chassée !... chassée et maudite !...

Suis-je la seule à avoir enfanté dans l'amour illégitime ?... Toutes celles qui, comme moi, sont pat violentes, par ignorance ou par fatalité sont sorties perdues d'une heure d'oubli, ont-elles donc été jetées sur le pavé, réduites à se vendre, vouées à la prostitution par calcul ou désespérance ?...

Le ton restait calme, d'un calme effrayant, et la voix, une voix de sépulcre qu'assourdissaient les tentures, par moments, se perdait dans une crispation des nerfs sous la théorie amèrement réaliste.

Marcelle balbutia, devant l'énergie qu'elle désespérait d'assoupir :

— La vie, ma pauvre Jeanne, est pleine de devoirs. Je le sais. Il en est pour les filles, il en est pour les mères. Ils sont parfois durs.

C'est pour cela que tu dois oublier le mal qui t'a été fait.

L'institutrice se tut.

Ni un mouvement ni une contraction ne la trahit.

— D'autant plus, ajouta la courageuse, que tu commettrais, en le refusant à donner une suprême consolation à celle qui peut disparaître à jamais, une